

MOTR2M - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le master offre une formation dans le domaine des sciences de la motricité ainsi que la possibilité d'orienter votre cursus vers la recherche, vers la thérapie manuelle ou encore vers la kinésithérapie en neurologie adulte. Il ne donne accès qu'à la recherche doctorale et/ou une spécialisation en ne débouchant en aucun cas sur l'obtention d'un titre légal.

Votre profil

Vous

- êtes bachelier universitaire en sciences de la motricité et voulez orienter votre cursus vers la recherche ou la thérapie manuelle;
- êtes bachelier des hautes écoles en sciences de la motricité et souhaitez approfondir votre formation initiale et intégrer vos pratiques dans un cadre universitaire ;
- êtes master universitaire en kinésithérapie et vous vous êtes découvert un intérêt pour la recherche en sciences de la motricité.

Votre futur job

Vous pourrez exercer votre profession en tant qu'indépendant ou salarié, en Belgique ou à l'étranger.

Vous travaillerez en hôpital, en cabinet privé, dans les maisons de repos, les centres de rééducation, les centres de psychomotricité, les clubs sportifs.

MOTR2M - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Le master en sciences de la motricité, orientation générale, offre aux titulaires du master en kinésithérapie et réadaptation la possibilité d'une spécialisation (ou développement d'une compétence particulière) au travers de trois finalités

- en kinésithérapie musculo-squelettique,
- en kinésithérapie neurologique adulte,
- en recherche dans le domaine de la kinésithérapie et réadaptation.

Il donne ensuite accès aux études de troisième cycle.

Au terme de son Master en sciences de la motricité, orientation générale à l'UCLouvain, l'étudiant aura fait preuve de sa capacité à mobiliser des savoirs et des démarches scientifiques de la kinésithérapie et réadaptation afin d'appliquer ses connaissances dans des situations et des contextes variés, propres respectivement aux domaines de la kinésithérapie musculo-squelettique, de la kinésithérapie neurologique adulte ou de la recherche dans le domaine de la kinésithérapie et réadaptation.

Il sera capable d'/de:

A. Analyser une situation (individuelle ou collective) en mettant en Œuvre de manière précise et rigoureuse les concepts fournis par les théories ou approches pertinentes, respectivement en kinésithérapie musculo-squelettique, en kinésithérapie neurologique adulte ou en recherche dans le domaine de la kinésithérapie et réadaptation;

B. Elaborer un plan d'intervention théoriquement et empiriquement justifié respectivement en thérapie manuelle, en kinésithérapie neurologique adulte ou en recherche dans le domaine de la kinésithérapie et réadaptation, afin d'améliorer la santé individuelle ou collective, de mettre en Œuvre ce plan et d'en évaluer l'efficacité;

C. Communiquer une information précise, correcte et pertinente à l'aide d'un support adapté au contenu et au public visé, respectivement en kinésithérapie musculo-squelettique, en kinésithérapie neurologique adulte ou en recherche dans le domaine de la kinésithérapie et réadaptation;

D. Interagir efficacement avec différents acteurs en réseaux impliqués dans les problématiques de santé, sur des plans interpersonnel et professionnel, respectivement en kinésithérapie musculo-squelettique, en kinésithérapie neurologique adulte ou en recherche dans le domaine de la kinésithérapie et réadaptation;

E. Agir en tant que Master en sciences de la motricité, orientation générale, de manière rigoureuse.

Vision du diplômé

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. maîtriser de manière intégrée des savoirs et des savoir-faire complexes (méthodologiques, techniques et pratiques), par le biais d'une recherche, dans le cadre de travaux et d'un mémoire lui permettant d'intervenir et de résoudre des problèmes, respectivement en kinésithérapie musculo-squelettique, en kinésithérapie neurologique adulte ou en recherche dans le domaine de la kinésithérapie et réadaptation;

1.1. Enoncer les référentiels théoriques majeurs qui sous-tendent l'action (en sciences humaines, sciences exactes, sciences biomédicales, respectivement en kinésithérapie musculo-squelettique, en kinésithérapie neurologique adulte ou en recherche dans le domaine de la kinésithérapie et réadaptation).

1.2. Démontrer un savoir-faire pratique, technique, méthodologique dans ces domaines.

1.3. Exercer sa propre activité, respectivement en kinésithérapie musculo-squelettique, en kinésithérapie neurologique adulte ou en recherche dans le domaine de la kinésithérapie et réadaptation, dans le but d'accéder à un niveau de maîtrise indispensable à une bonne intervention.

1.4. Articuler et intégrer ces différents champs de connaissances (interdisciplinarité).

2. intervenir efficacement et résoudre des problèmes complexes dans les domaines de la kinésithérapie et réadaptation, respectivement en kinésithérapie musculo-squelettique, en kinésithérapie neurologique adulte ou en recherche dans le domaine de la kinésithérapie et réadaptation, en s'appuyant sur une démarche autonome et un raisonnement scientifiques.

2.1. Identifier les besoins des patients en kinésithérapie et réadaptation (amont de l'action).

2.2. Organiser l'intervention en kinésithérapie et réadaptation, respectivement en kinésithérapie musculo-squelettique, en kinésithérapie neurologique adulte ou en recherche dans le domaine de la kinésithérapie et réadaptation, en l'adaptant aux besoins des patients par l'observation, l'évaluation et le réajustement (pendant l'action).

2.3. Evaluer les résultats de ses interventions (observation structurée sur la base des connaissances), analyser ses pratiques en développant la dimension réflexive (aval de l'action) et améliorer, le cas échéant, ses interventions futures.

3. adapter sa communication aux objectifs d'intervention, respectivement en kinésithérapie musculo-squelettique, en kinésithérapie neurologique adulte ou en recherche dans le domaine de la kinésithérapie et réadaptation, aux caractéristiques des interlocuteurs (patients et professionnels de la kinésithérapie et réadaptation et de la santé) et du contexte (présenter, commenter, accompagner, coordonner,...).

3.1. Expliquer et argumenter ses avis et ses points de vue à ses interlocuteurs (patients et les professionnels de la kinésithérapie et réadaptation), respectivement en kinésithérapie musculo-squelettique, en kinésithérapie neurologique adulte ou en recherche dans le domaine de la kinésithérapie et réadaptation .

Tronc Commun [90.0]

- Obligatoire
 - ✂ Au choix
 - △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
 - ⊘
-

○ LKINE2148

Evaluation fonctionnelle du patient

Finalité spécialisée : kinésithérapie musculo-squelettique [30.0]

Les troubles musculo-squelettiques représentent une part importante des pathologies nécessitant des soins de kinésithérapie. En tant que pratiques fondées sur les évidences scientifiques, la kinésithérapie musculo-squelettique (KMS) et la thérapie manuelle orthopédique (TMO) occupent une place privilégiée dans le traitement de ces troubles. La finalité en kinésithérapie musculo-squelettique s'inscrit dans le prolongement de la formation universitaire de base en kinésithérapie et réadaptation. A l'issue de cet enseignement en KMS, l'étudiant aura acquis un bon niveau de connaissances théoriques, d'habileté motrice, de raisonnement clinique, d'approche critique centrée sur le patient et intégrant le concept d'Evidence Based Practice (EBP). Ayant une bonne connaissance de son champ de compétence, l'étudiant pourra assurer une prise en charge responsable et adaptée aux patients présentant des troubles musculo-squelettiques en collaboration avec les autres acteurs des soins de santé. La finalité en kinésithérapie musculo-squelettique s'intègre dans un processus formatif s'étalant à plus long terme. En effet, les 30 crédits spécifiques au domaine de la kinésithérapie musculo-squelettique qui seront acquis par l'étudiant dans cette finalité devront être complétés par 45 crédits supplémentaires afin d'atteindre les 75 crédits nécessaires à l'obtention de la qualification particulière en thérapie manuelle (Arrêté ministériel du 22 avril 2014 fixant les critères particuliers d'agrément autorisant les kinésithérapeutes à se prévaloir de la qualification professionnelle particulière en thérapie manuelle) et à une reconnaissance internationale (International Association of Orthopaedic Manipulative Therapist / IFOMPT). Ces 45 crédits pourront être acquis en formation continue.

ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour accéder à ce master, l'étudiant-e doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, elle ou il se verra ajouter, par le Jury, au premier bloc annuel de son programme de master, les enseignements supplémentaires nécessaires.

● Obligatoire

✂ Au choix

△ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025

⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante

⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante

● LKINE1033	Séminaire de rééducation motrice et de kinésithérapie	Olivier Cornu Thierry Deltombe Christine Detrembleur (coord.) Julie Duque Thierry Lejeune Philippe Mahaudens Gaëtan Stoquart	[q1] [0h+7.5h] [3 Crédits] 
-------------	---	---	--

Bachelor of Science in de revalidatiewetenschappen en de kinesitherapie

Accès direct

Le titre professionnel de kinésithérapeute ne sera pas obtenu.

Bacheliers étrangers

Bachelier universitaire en kinésithérapie et réadaptation

[Accès sur dossier](#)

Le titre professionnel de kinésithérapeute ne sera pas obtenu.

Bacheliers non universitaires

> En savoir plus sur les [passerelles](#) vers l'université

Diplômes	Accès	Remarques
BA - AESI orientation Education physique - crédits supplémentaires entre 45 et 60 BA - éducateur(trice) spécialisé(e) en activités socio-sportives - crédits supplémentaires entre 45 et 60 BA de spécialisation en psychomotricité - crédits supplémentaires entre 45 et 60	Les enseignements supplémentaires éventuels peuvent être consultés dans le module complémentaire .	Type court

Diplômés du 2° cycle universitaire

PÉDAGOGIE

Le master en sciences de la motricité, orientation générale est axé sur la poursuite de l'apprentissage et l'approfondissement des techniques spécifiques de kinésithérapie dans les divers domaines d'application (orthopédique, neurologique, respiratoire, uro-gynécologique, cardio-vasculaire, psychiatrique, pédiatrique, gériatrique, ...). Cet enseignement est dispensé sous diverses formes : cours magistraux, cours pratiques en petits groupes, conférences sur des techniques spécialisées, stages cliniques. Par le biais de cours au choix, l'étudiant pourra approfondir ses connaissances dans l'un des domaines suivant : les aides technologiques aux personnes handicapées, la prévention des pathologies liées aux conditions de travail et les activités physiques adaptées utilisées comme complément thérapeutique.

Les approches pédagogiques alternatives (travail par projet, séminaires, stages, etc.) sont particulièrement développées dans le cadre des finalités suivies par l'étudiant.

Par la réalisation d'un mémoire, l'étudiant pourra se spécialiser dans un domaine précis soit par une recherche bibliographique, soit par un travail expérimental en laboratoire, grâce à une collaboration étroite et une relation d'apprentissage privilégiée avec son promoteur.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens. Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Les examens sont organisés en trois sessions principales: en janvier, en juin et en septembre.

Pour les cours théoriques, l'évaluation se fait sur la base d'un examen écrit ou oral et peut être combinée et/ou remplacée par des éléments d'évaluation continue, notamment pour les travaux, projets, séminaires et stages.

Pour la formation pratique, l'évaluation est continue et éventuellement complétée par une évaluation finale.

Les modalités d'évaluation de chaque cours sont communiqués aux étudiants en début de cours.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Certains cours, ainsi que des stages cliniques en kinésithérapie et réadaptation peuvent être effectués dans d'autres pays avec lesquels la Faculté entretient des relations privilégiées : France, Canada, Suisse, Irlande. Les étudiants qui sont particulièrement sensibilisés aux questions spécifiques posées par la réadaptation dans les pays du tiers monde peuvent également partir pour 2 mois de stages en Afrique (Benin) ou dans le sud-est asiatique (Vietnam, Cambodge, Laos).

D'autre part, si l'étudiant s'engage dans la voie de la recherche (finalité approfondie) la possibilité d'un séjour scientifique à l'étranger dans le cadre de ses recherches pourra lui être offerte avec l'accord de son superviseur (cfr règlement particulier de l'étudiant chercheur en master).

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Masters de spécialisation accessibles : néant

Formations doctorales accessibles : doctorat en sciences de la motricité

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSS/FSM

Faculté des sciences de la motricité (FSM)

Secteur des sciences de la santé (SSS)

FSM

Place Pierre de Coubertin 1 - bte L8.10.01

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: +32 (0) 10 47 44 19 - Fax: +32 (0) 10 47 31 06

Mandat(s)

- Doyen : Marc Francaux

Commission(s) de programme

- Commission d'encadrement en éducation par le mouvement ([EDPM](#))
- Commission d'encadrement en sport, exercices physiques et santé ([EXRC](#))
- Commission d'encadrement en physiologie et biomécanique de la locomotion ([LOCO](#))
- Commission d'encadrement en réadaptation et médecine physique ([READ](#))

Autre(s) responsable(s) académique(s) du programme

- Responsable académique : Laurent: [Laurent Pitance](#)

Jury

- Président de jury: [Patrick Henriet](#)
- Secrétaire de jury: [Philippe Mahaudens](#)

Personne(s) de contact

- Responsable administratif: [Emmanuel Ugeux](#)